ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi

Question au Gouvernement n° 2323

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Michel Berson.
M. Michel Berson. Monsieur le ministre du travail, les chiffres du chomage sont au coeur du debat politique et leurs publications sont de plus en plus contestees. Ainsi, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits a l'ANPE et publie dans les statistiques officielles de chomage chaque mois par votre ministere ne prend pas en compte les chomeurs des departements d'outre-mer, et ce depuis juillet 1995, pratiquement depuis la derniere election presidentielle. Ils etaient 203 000 demandeurs d'emploi en janvier dernier et ont ete retires de la publication statistique officielle et font, par consequent, maintenant l'objet d'une publication separee.
Plusieurs deputes du groupe socialiste. Tricheurs !
M. Michel Berson. Les chomeurs des departements d'outre-mer sont francais au meme titre que les chomeurs metropolitains et il est choquant qu'ils fassent l'objet d'une comptabilisation publiee a part. C'est d'autant plus choquant que cette methode revient a minorer de quelque 200 000 le nombre officiel des demandeurs d'emploi.
Plusieurs deputes du groupe socialiste. Tricheurs !
M. Michel Berson. Monsieur le ministre du travail, pour que les chiffres des demandeurs d'emploi traduisent fidelement, objectivement la realite du chomage, etes-vous pret a publier des statistiques pleinement transparentes ?
Allez-vous, par exemple, diffuser chaque mois dans le bulletin officiel des statistiques du travail le nombre des demandeurs d'emploi des departements d'outre-mer ? Vous le faites pour les offres d'emploi, pourquoi ne le faites-vous pas pour les demandes d'emploi ?
J'ajoute qu'il n'y a pas que la publication des statistiques du chomage qui est choquante. L'est egalement l'attitude des forces de police reprimant avec violence les paisibles citoyens qui, hier a Marseille (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), manifestaient contre les idees d'extreme droite et du Front national. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.
M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur le president, j'ai peine a suivre M. Berson qui a pose une question et l'a elargie a mon avis inconsiderement. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)
Monsieur Berson, les chiffres du chomage dans les departements d'outre-mer sont rendus publics.
Mme Frederique Bredin. Mais separes !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. Madame Bredin, ce n'est pas vrai !
M. Christian Bataille. Vous manipulez les chiffres !
Mme Frederique Bredin. Vous trichez !
M. le president. Un peu de calme !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. Ces chiffres sont publies a la page 71 du tableau de bord des politiques de l'emploi, recueil publie tous les mois. Parce que nous n'avons pas les chiffres des departements d'outre-mer dans le meme temps que les chiffres de la metropole,...
M. Christian Bataille. Vous mentez !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... nous preferons ne pas retarder la publication des chiffres de la metropole. (Rires sur les bancs du groupe socialiste.)
Plusieurs deputes du groupe socialiste. C'est un mensonge !
M. le president. Un peu de calme !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. Vos sourires et vos rires n'y changent rien !
J'ajoute que j'applique rigoureusement la methode des gouvernements precedents. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Alors, messieurs, un peu de moderation ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)
M. Christian Bataille. Le mensonge est un peche !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Michel Berson.
M. Michel Berson. Monsieur le ministre du travail, les chiffres du chomage sont au coeur du debat politique et leurs publications sont de plus en plus contestees. Ainsi, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits a l'ANPE et publie dans les statistiques officielles de chomage chaque mois par votre ministere ne prend pas en compte les chomeurs des departements d'outre-mer, et ce depuis juillet 1995, pratiquement depuis la derniere election presidentielle. Ils etaient 203 000 demandeurs d'emploi en janvier dernier et ont ete retires de la publication statistique officielle et font, par consequent, maintenant l'objet d'une publication separee.
Plusieurs deputes du groupe socialiste. Tricheurs !
M. Michel Berson. Les chomeurs des departements d'outre-mer sont francais au meme titre que les chomeurs metropolitains et il est choquant qu'ils fassent l'objet d'une comptabilisation publiee a part. C'est d'autant plus choquant que cette methode revient a minorer de quelque 200 000 le nombre officiel des demandeurs d'emploi.
Plusieurs deputes du groupe socialiste. Tricheurs !
M. Michel Berson. Monsieur le ministre du travail, pour que les chiffres des demandeurs d'emploi traduisent fidelement, objectivement la realite du chomage, etes-vous pret a publier des statistiques pleinement transparentes ?
Allez-vous, par exemple, diffuser chaque mois dans le bulletin officiel des statistiques du travail le nombre des demandeurs d'emploi des departements d'outre-mer ? Vous le faites pour les offres d'emploi, pourquoi ne le faites-vous pas pour les demandes d'emploi ?
J'ajoute qu'il n'y a pas que la publication des statistiques du chomage qui est choquante. L'est egalement l'attitude des forces de police reprimant avec violence les paisibles citoyens qui, hier a Marseille (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), manifestaient contre les idees d'extreme droite et du Front national. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.
M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur le president, j'ai peine a suivre M. Berson qui a pose une question et l'a elargie a mon avis inconsiderement. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)
Monsieur Berson, les chiffres du chomage dans les departements d'outre-mer sont rendus publics.
Mme Frederique Bredin. Mais separes !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. Madame Bredin, ce n'est pas vrai !
M. Christian Bataille. Vous manipulez les chiffres !
Mme Frederique Bredin. Vous trichez !
M. le president. Un peu de calme !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. Ces chiffres sont publies a la page 71 du tableau de bord des politiques de l'emploi, recueil publie tous les mois. Parce que nous n'avons pas les chiffres des departements d'outre-mer dans le meme temps que les chiffres de la metropole,...
M. Christian Bataille. Vous mentez !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... nous preferons ne pas retarder la publication des chiffres de

la metropole. (Rires sur les bancs du groupe socialiste.)
Plusieurs deputes du groupe socialiste. C'est un mensonge !
M. le president. Un peu de calme !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. Vos sourires et vos rires n'y changent rien !
J'ajoute que j'applique rigoureusement la methode des gouvernements precedents. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Alors, messieurs, un peu de moderation ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)
M. Christian Bataille. Le mensonge est un peche !

Données clés

Auteur : M. Berson Michel
Circonscription : - SOC
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2323
Rubrique : Dom
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 1997, page 1852
Réponse publiée le : 13 mars 1997, page 1852
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 mars 1997